(4)

**Elisa Nkerabirori**

## EPU CAP VERT

Merci Monsieur le Président,

Le Burundi accueille chaleureusement Son Excellence... ainsi que les membres de sa délégation, et nous saisissons cette occasion pour exprimer nos sincères félicitations pour la présentation du rapport national qui vient d'être soumis à l'occasion du deuxième examen périodique universel de Cap Vert.

Nous félicitons le Cap Vert qui a accompli des efforts considérables malgré les ressources limitées qui constituent un obstacle évident, en vue de la mise en œuvre des recommandations formulées lors de son examen au premier cycle.

Nous notons entre autres qu'au Cap Vert la violence sexiste est désormais un délit poursuivi d'office et que la loi y relatif prévoit une procédure simplifiée pour ces cas tout en imposant aux professionnels des domaines juridique et médical des fonctions et des délais spécifiques dont le non-respect peut être sanctionnée par des mesures disciplinaires.

Le Burundi salue également les progrès et évolution évidents du Cap Vert dans le domaine de l'alphabétisation.
Ainsi le Burundi recommande le Cap Vert de poursuivre sa lutte contre toutes formes de discrimination dans l'enseignement notamment en adoptant des mesures spécifiques visant à combattre les quelques inégalités liées aux sexes qui persistent.

Le Burundi est fier de constater que le Cap Vert a entrepris d'améliorer les conditions carcérales des détenus en érigeant de nouveaux bâtiments afin de désengorger les Institutions pénitentiaires et de séparer les enfants des adultes.

Enfin, le Burundi recommande que le Cap Vert fasse appel à la Coopération et au partenariat internationaux en vue de continuer à développer des mécanismes dans le domaine de la promotion et de la protection des droits humains.

Je vous remercie Monsieur le Président.